



La France doit participer à la première réunion des États Parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Un an après l'entrée en vigueur du TIAN, l'ONU va accueillir à Vienne, du 22 au 24 mars 2022, la première réunion des États Parties au traité. Tous les pays, même non-signataires, sont invités.

Monsieur le président de la République, vous avez déclaré (7 février 2020) que la France, « *membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait* ».

**Or vous refusez que la France assiste à cette réunion,
préférant la politique de la chaise vide !**

Une soixantaine de pays ont déjà ratifié le TIAN — comme l'Autriche, l'Irlande au sein de l'Union européenne —, d'autres s'apprentent à le faire. Parmi les pays européens, l'Allemagne, la Finlande, la Norvège, la Suisse, la Suède... se rendront à la réunion en tant qu'observateurs.

**Notre pays restera-t-il au ban du droit international ?
Continuera-t-il à cacher aux citoyens l'existence du TIAN
et à refuser d'ouvrir le débat sur les armes nucléaires ?**

**Signez la pétition pour que la France participe
à la première réunion des États Parties au
Traité sur l'interdiction des armes nucléaires**

sur le site de ICAN France



www.icanfrance.org/petition



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONTACT : <http://abolitiondesarmesnucléaires.org>
abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr

imprimé par nos soins • ne pas jeter sur la voie publique



La France doit participer à la première réunion des États Parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Un an après l'entrée en vigueur du TIAN, l'ONU va accueillir à Vienne, du 22 au 24 mars 2022, la première réunion des États Parties au traité. Tous les pays, même non-signataires, sont invités.

Monsieur le président de la République, vous avez déclaré (7 février 2020) que la France, « *membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait* ».

**Or vous refusez que la France assiste à cette réunion,
préférant la politique de la chaise vide !**

Une soixantaine de pays ont déjà ratifié le TIAN — comme l'Autriche, l'Irlande au sein de l'Union européenne —, d'autres s'apprentent à le faire. Parmi les pays européens, l'Allemagne, la Finlande, la Norvège, la Suisse, la Suède... se rendront à la réunion en tant qu'observateurs.

**Notre pays restera-t-il au ban du droit international ?
Continuera-t-il à cacher aux citoyens l'existence du TIAN
et à refuser d'ouvrir le débat sur les armes nucléaires ?**

**Signez la pétition pour que la France participe
à la première réunion des États Parties au
Traité sur l'interdiction des armes nucléaires**

sur le site de ICAN France



www.icanfrance.org/petition



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONTACT : <http://abolitiondesarmesnucléaires.org>
abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr

imprimé par nos soins • ne pas jeter sur la voie publique